



Ville de Saint-Quentin
10, rue Deschênes
Saint-Quentin (NB)
E8A 1M1
ville@saintquentin.nb.ca
www.saintquentinnb.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de Saint-Quentin informe ses citoyens en période de pandémie

Pour publication immédiate

Saint-Quentin (Nouveau-Brunswick), 21 mai 2020 – En date d'aujourd'hui, la situation pandémique au Nouveau-Brunswick est plus que rassurante. L'état d'urgence décrété le 19 mars dernier par la province du Nouveau-Brunswick, présentement dans la phase 2, demeure toujours en vigueur mais des consignes de relâchement par les autorités provinciales sont à nouveau attendues le 22 mai 2020. Du côté municipal, les employés sont de retour à l'Hôtel de Ville depuis le 19 mai 2020 avec la mise en place du plan opérationnel rédigé à cette fin. Le bureau municipal est toujours fermé au public pour le moment mais tous les appels sont pris en charge au 235-2425.

« L'atténuation de certaines mesures cette semaine a été bien accueillie par la population et j'anticipe de nouvelles consignes provinciales plus élargies d'ici les prochains jours. Nos entreprises, nos organismes, nos citoyens et citoyennes ont tous hâte de reprendre leurs occupations régulières et j'en profite afin de les remercier pour leur patience et leur compréhension. Toutefois, au nom du Conseil municipal, je demande à tous de demeurer prudent et de continuer à respecter les consignes de base qui demeureront en vigueur malgré la reprise de plusieurs activités. » a commenté la Maire Nicole Somers.

Voici une liste de numéros de téléphone et de sites web utiles reliés à la situation de la COVID-19 :

[-www.gnb.ca/coronavirus](http://www.gnb.ca/coronavirus)

-Télé-soins : 8-1-1 *Avant d'appeler, utilisez l'outil d'évaluation en ligne :

https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmhc/maladies_transmissibles/content/maladies_respiratoires/coronavirus/expositionaucoronavirus.html#/app/symptom-checker/guides/399/what-to-do

-Ligne d'info conformité : 1-844-462-8387 ou helpaide@gnb.ca . Pour toute questions relatives à l'application de l'Ordonnance, plaintes, application des directives de Santé Publique, etc...

-Ligne Info-Entreprises-ONB : 1-833-799-7966 ou nav@navnb.ca. Pour l'interprétation de l'ordonnance et applications relatives aux entreprises.

-Travail Sécuritaire NB : 1-800-999-9775 ou <https://www.travailsecuritairenb.ca/> Toutes questions relatives aux travailleurs, entreprises et application de la Loi sur la Santé et la Sécurité au Travail du N.-B.

-Service NB : 1-888-762-8600 ou <https://www2.snb.ca/>

-Organisation des Mesures d'Urgence du N.-B. : 1-800-561-4034.

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/omu.html>

-NB Power : 1-800-663-6272. <https://www.nbpower.com/Welcome.aspx?lang=fr>

La Ville de Saint-Quentin a décrété les mesures d'urgence locales le 18 mars 2020 en conformité avec son plan municipal d'urgence mis en place en 1997, et ce, suite aux mesures provinciales prises en raison de la présente période de pandémie.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :
Nicole Somers, Maire de la Ville de Saint-Quentin, au nom du
Conseil de la Ville de Saint-Quentin et du Comité de planification
des mesures d'urgence de Saint-Quentin - (506) 235-2425